

minutes dont je dispose pour dire qu'il n'y a jamais rien de neuf, mais lorsque les éditeurs de publications canadiennes cesseront d'abandonner les affaires, je cesserai de parler du problème qu'il leur a suscité.

Je ne tiens pas à signaler plus souvent qu'il ne faut ces questions au ministre, et ce soir je ne parlerai que des hebdomadaires. Le ministre des Postes a dit au très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) il y a quelques semaines je pense, que cette catégorie de publications était la moins touchée par son nouveau tarif. Le numéro 4 du volume 52 du *Canadian Weekly Publisher* d'avril 1969 traite de cette question en termes assez vigoureux. Les éditeurs donnent à entendre qu'ils savent à quoi s'en tenir parce qu'ils en souffrent. L'article s'intitule «Post Office Costs Kill Weeklies» et est ainsi conçu:

L'augmentation des tarifs postaux applicable depuis le 1^{er} avril a déjà fait disparaître plusieurs hebdomadaires, selon des renseignements reçus au bureau national de l'Association canadienne des hebdomadaires.

Cette association a interrogé ses membres sur les effets des nouveaux tarifs et certaines réponses sont reproduites ci-dessous.

...
Selon la *Manitoba Weekly Newspapers Association*, quatre journaux ont cessé de paraître au Manitoba depuis janvier et, dans le cas de trois d'entre eux, c'était à cause de la hausse du tarif postal...

Un petit éditeur de l'Alberta se plaint d'avoir été obligé d'augmenter son tarif d'abonnement...

Un éditeur de la Colombie-Britannique rapporte qu'il a dû abandonner son second journal à cause de la hausse du tarif postal...

Un autre éditeur de la même province déclare que, en raison de la hausse du tarif postal, «nous avons dû substituer à l'envoi par la poste la livraison par camion»...

Naturellement, on a réduit le service aux lecteurs.

La situation est la même en Saskatchewan, dans l'Ouest de l'Ontario et dans d'autres régions. Autrement dit, nos prédictions se sont réalisées: certaines publications ont cessé de paraître ou, ne pouvant pas faire face aux frais additionnels, elles les ont reflés aux abonnés. Ces entreprises n'ont pas pu absorber les frais de la façon souple et désinvolte que le ministre déclarait possible lorsqu'il a imposé ce tarif très lourd il y a quelque temps.

L'histoire se répète partout au Canada. La diffusion des idées par la presse écrite a été réduite et restreinte, et la population du Canada en souffre. Il n'y a pas de quoi en être fier lorsqu'à la suite d'une décision du gouvernement, un journal doit cesser sa publication.

J'ai remarqué l'autre jour qu'un groupe d'éditeurs du Québec ont songé sérieusement à proposer des mesures spéciales pour permettre aux publications de se maintenir.

M. Benjamin: Vous n'êtes pas de votre temps. (*Time*)

M. Macquarrie: Mon ami nous propose de nous unir au groupe de la revue *Time*, mais je ne sais pas dans quelle mesure ce groupe est exclusif. Peut-être ne suffit-il pas de dire «Sésame, ouvre-toi».

M. Bell: C'est un groupe plutôt lâche.

M. Macquarrie: Un humoriste là-bas dit que c'est un groupe plutôt lâche. C'est un excellent jeu de mot à cette heure de la nuit.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Tous, tant que nous sommes ici, allons consigner notre point de vue au harsard.

M. Macquarrie: En conclusion—et j'espère que le ministre remarquera que je n'ai pas pris mes sept minutes complètes—je voudrais citer un article bordé de noir, comme cela se faisait autrefois, paru en avril 1969 dans le *Canadian Weekly Publisher*. Cet article est intitulé: «Out of respect». Le voici:

Les nouveaux tarifs postaux pour les journaux, et ils n'ont rien de deuxième classe, sauf le service postal lui-même, sont entrés en vigueur le 1^{er} avril.

La bordure noire de cette annonce est une marque de respect à l'égard d'un certain nombre d'hebdomadaires canadiens qui ont cessé leur publication ou l'ont restreinte considérablement par suite de cette mesure. Nous craignons que d'autres suivent.

Il est peut-être à propos de signaler que, le même jour, le ministre des Postes, auteur de cette mesure, est devenu ministre des Communications.

Même si cet article était bordé de noir, il renfermait une pointe d'humour, parce que celui qui, d'une part, était le grand communicateur est devenu, d'autre part, en ce qui concerne les imprimés, le grand excommunicateur.

• (10.20 p.m.)

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'aime beaucoup ces séances du soir quand l'honorable représentant et d'autres restent à la Chambre à cette heure-ci. On peut prévoir ses réactions. Soit qu'un de ses collègues l'y ait incité ou qu'il le fasse de sa propre initiative, il soulèvera la question de la revue *Time*, laissant entendre qu'elle bénéficie d'un taux de faveur. C'est dénaturer les faits. La revue *Time* paie exactement le même tarif que toutes les autres revues de la même classe.

Je trouve un peu présomptueux de sa part qu'il fasse des reproches au gouvernement actuel alors que c'est son propre gouvernement qui a chargé la Commission O'Leary d'enquêter sur le sujet des écrits et des questions connexes, au Canada. Son propre gouvernement a nommé la Commission royale